

























































































































































































































































































































**Monsieur le Maire**

Une délibération que je présente, en l'absence de Simon LAPLACE, concernant une subvention exceptionnelle à la société historique et scientifique des Deux-Sèvres, qui va publier un ouvrage sur l'histoire de l'église Notre-Dame de Niort qui va faire l'objet d'une restauration dans les prochaines années. Il s'agit donc d'une subvention de 1 000,00 €.

Y a-t-il des commentaires ? Non.

Qui s'oppose ? Qui s'abstient ? Adoptée.

Je vous souhaite une bonne soirée et un bon retour. A bientôt.

**Procès-Verbal**